



Arnett Inc. Warranty, Refund and Return Policy

Arnett Inc® offers a limited lifetime warranty for North American and European Union customers on Arnett Air Springs, Air Struts, Compressors, Coil Spring Conversion Kits and Arnett Adjustable Motorcycle Suspension Kits. Orders for Arnett products outside of North America and the European Union come with a limited two year warranty. Arnett is so certain that you will be 100% satisfied with your product that we offer you a 30-day money back guarantee and a 90-day return policy on unused and uninstalled products. Arnett offers a 30-day warranty on parts used in commercial vehicles. Improper use or installation is not a manufacturer's defect. The Arnett Warranty is non-transferable.

Arnett's automotive and motorcycle air suspension products are warranted to be free from defects in materials or workmanship for the warranty period from the date of purchase. Within this period, Arnett will, at its sole option, repair or replace any components that fail in normal use. Such repairs or replacements will be made at no charge to the customer for parts, provided that the customer shall be responsible for any transportation and installation costs. This warranty does not apply to: (i) cosmetic damage, such as scratches, nicks and dents; (ii) normal wear and tear, unless product damage has occurred due to a defect in materials or workmanship; (iii) damage caused by accident, abuse, misuse, water, flood, fire, or other acts of nature or external causes; (iv) damage caused by improper installation; or (v) damage to a product that has been modified or altered without the written permission of Arnett Inc.

Repairs have a 90 day warranty. If the unit sent in is still under its original warranty, then the new warranty is 90 days or to the end of the original warranty, depending upon which is longer.

The Warranties and remedies contained herein are exclusive and in lieu of all other warranties express, implied, or statutory, including any liability arising under any warranty of merchantability or fitness for a particular purpose, statutory or otherwise. This warranty gives you specific legal rights, which may vary by jurisdiction.

In no event shall Arnett Inc. be liable for any incidental, special, indirect, or consequential damages, whether resulting from the use, misuse, or inability to use this product or from defects in the product. Some jurisdictions do not allow the exclusion of incidental or consequential damages, so the above limitations may not apply to you.

Arnett retains the exclusive right to repair or replace (with a new or newly remanufactured replacement product) the product or offer a full refund of the purchase price at its sole discretion. Such remedy shall be your sole and exclusive remedy for any breach of warranty.



La garantie Arnott Inc., et sa politique de remboursement et de retours

Arnott Inc. offre une garantie à vie limitée pour les clients de l'Amérique du Nord et de l'Union Européenne sur les ressorts pneumatiques, les jambes de suspension, les compresseurs, les kits de conversion à *ressorts hélicoïdaux*, et les kits de suspensions pneumatiques pour moto. Les commandes pour les produits Arnott en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Union Européenne viennent avec une garantie limitée de deux ans. Arnott est convaincu que vous serez 100% satisfait de nos produits et offre une garantie de remboursement de 30 jours et une politique de retour de 90 jours pour les produits inutilisés ou désinstallés. Arnott offre une garantie de 30 jours pour les pièces utilisées sur les véhicules commerciaux. Tout usage inapproprié ou toute installation inadéquate n'est pas un défaut du fabricant. La garantie Arnott est non transférable.

Les articles Arnott de suspension pneumatique des véhicules et des motos sont garantis contre tout défaut de matériaux et de fabrication durant la période de garantie à partir de la date d'achat. Durant cette période, Arnott peut, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer tout composant qui s'avérerait défectueux dans le cadre d'un usage normal. Les réparations et remplacements sous garantie seront effectués sans frais de pièces, à condition que le client soit responsable pour tout frais d'installation ou de transport. La présente garantie ne couvre pas : (i) les dommages cosmétiques, les rayures, les coups et les éraflures; (ii) la détérioration due à une usure normale (iii) les dommages causés par accident, abus, mauvais usage, incendie, inondation, ou toute autre force majeure; les dommages occasionnés par une installation inappropriée; ou (v) les dommages sur tout produit modifié ou réparé sans la permission écrite de Arnott Inc.

Les réparations comportent une garantie de 90 jours. Tout produit est couvert sous garantie pendant la période restante de la garantie d'origine ou pour une période de 90 jours, la plus longue étant celle retenue.

Les garanties contenues dans ce document sont exclusives et annulent toute autre garantie expresse, implicite ou légale, y compris toute responsabilité résultant de toute garantie expresse ou implicite de qualité de marchandise, statutaire ou autre. La présente garantie vous accorde des droits légaux spécifiques, lesquels peuvent varier d'une province ou d'un État à un autre.

Arnott Inc. n'est en aucun cas responsable des dommages directs ou indirects, spéciaux ou consécutifs que ce soit, résultant de l'abus, du mauvais usage, ou de l'incapacité d'utiliser le produit ou résultant du défaut du produit. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, par conséquent, les restrictions ou exclusions précédentes peuvent ne pas s'appliquer.

Arnott Inc. se réserve le droit exclusif de réparer ou de remplacer le produit (avec un produit neuf ou réusiné) ou de proposer le remboursement intégral du prix d'achat à son entière discrétion. Ce recours constitue votre seul et exclusif recours en cas de violation de la garantie.